

Baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde (BEALS)  
Baccalauréat en enseignement au secondaire (BES)

## Rentrée 2024 – Renseignements

---

Nous sommes heureux de vous souhaiter la bienvenue au BES ou au BEALS. Ce document contient toutes les informations et les étapes à suivre pour faire votre inscription et pour que votre dossier soit en règle avant le début de votre parcours scolaire. Il est important de lire attentivement et entièrement chacune des sections.

Nous vous conseillons également d'utiliser **l'aide-mémoire** (page 10), afin de vérifier que vous avez bien complété votre processus d'inscription.

Nous vous souhaitons une agréable première session et un heureux parcours au sein de nos programmes ! Au plaisir de vous croiser sur notre campus !

L'équipe du BES et du BEALS

**ÉTAPE 1 - CRÉATION DE VOTRE CIP, DE VOTRE ADRESSE USHERBROOKE.CA ET ACCÈS À VOTRE DOSSIER ÉTUDIANT ..... 3**

**ÉTAPE 2 – CONSULTATION DE VOTRE HORAIRE DE COURS ..... 3**

    FACULTÉ D'ÉDUCATION ..... 3

    FACULTÉ DISCIPLINAIRE ..... 3

**ÉTAPE 3 – CONFIRMATION EN LIGNE DE VOS COURS ..... 4**

**ÉTAPE 4 – CONSULTATION DU CALENDRIER DES DATES IMPORTANTES ..... 5**

**ÉTAPE 5 – FORMULAIRE DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS EN PRÉVISION DU STAGE I ..... 6**

**ÉTAPE 6 – ACTIVITÉS D'INTÉGRATION ..... 6**

**ÉTAPE 7 – AUTRES INFORMATIONS À CONSULTER ..... 6**

    COMMENT ET POURQUOI JOINDRE LE SECRÉTARIAT DU BES-BEALS ? ..... 6

    QUELQUES RESSOURCES INTERNET IMPORTANTES ..... 7

    CHEMINEMENTS ..... 8

    RECONNAISSANCE D'ACQUIS ..... 8

    ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP, TROUBLE D'APPRENTISSAGE, TDAH OU AUTRES ..... 8

    TESTS DE LANGUES ..... 9

    LIVRES ET MATÉRIEL REQUIS POUR LA RENTRÉE ..... 9

    CASES VESTIMENTAIRES ..... 9

**AIDE-MÉMOIRE ..... 10**

## Étape 1 - Création de votre CIP, de votre adresse usherbrooke.ca et accès à votre dossier étudiant

Les instructions pour procéder à cette étape primordiale vous sont envoyées par le Bureau de la registraire lors de votre admission. Vous pouvez également vous référer au *Guide la rentrée* pour plus de détails (voir *étape 7*, sous *Quelques ressources importantes*). Vous avez également reçu un courriel de notre part le 4 juillet pour procéder.

**Il est primordial de faire cette étape en premier, sinon, vous ne serez pas en mesure de compléter les autres étapes.**

Votre adresse *usherbrooke.ca* devra être utilisée dans toutes vos communications avec les différents services de l'Université de Sherbrooke. Aucune communication par le biais d'une adresse personnelle n'est acceptée à partir du moment où l'adresse *usherbrooke.ca* est créée.

Votre CIP vous sera aussi essentiel puisqu'il vous permettra de vous authentifier sur les différentes plateformes de l'Université de Sherbrooke. Il s'agit en fait de votre identité électronique. Il ne faut pas le confondre avec votre matricule (8 chiffres) qui est souvent utilisé par les services et facultés pour vous identifier.

L'accès à votre dossier étudiant est nécessaire puisque c'est à cet endroit que vous pouvez mettre à jour vos informations personnelles, confirmer vos cours, consulter votre horaire, etc.

## Étape 2 – Consultation de votre horaire de cours

Une particularité des programmes de BES et de BEALS est que vous suivez une partie de vos cours à la Faculté d'éducation, ainsi que plusieurs cours dans les facultés disciplinaires. De ce fait, il est important de faire une distinction entre les cours des différentes facultés. D'ailleurs, la façon d'avoir accès à votre horaire de cours lors des périodes d'inscription est différente selon la faculté d'attache des cours.

### Faculté d'éducation

Votre sigle de cours et le groupe dans lequel vous serez inscrit apparaissent dans votre dossier étudiant en ligne (ex. : PSP100, gr.11). Une fois que vos cours seront confirmés (ce qui officialisera votre inscription), vos horaires seront visibles directement dans votre calendrier Outlook.

### Faculté disciplinaire

Les horaires des facultés disciplinaires sont disponibles dans votre dossier étudiant en ligne. Ils seront visibles au moment de faire la confirmation en ligne de vos cours (étape 3). De ce fait, vous n'avez pas de document d'horaire à consulter pour les facultés disciplinaires.

#### **Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH)**

Cette faculté disciplinaire est celle des profils anglais, français et sciences humaines et sociales. Il existe une particularité dans l'attribution des groupes aux étudiants pour les cours de cette faculté. En effet, le secrétariat du BES-BEALS réserve des places pour les étudiants du BES-BEALS et ces places apparaissent sous la forme des groupes 70. Tous les étudiants du BES-BEALS sont donc inscrits aux groupes 70 de la FLSH pour toutes les activités académiques suivies à la FLSH. Une fois les inscriptions terminées, les étudiants du BES-BEALS sont transférés dans les groupes réguliers de la FLSH. Avant que cette étape ne soit réalisée, il est possible que l'horaire ne soit pas visible dans votre dossier étudiant. En attendant, il faudra

alors consulter [les horaires en lignes](#) (vous devrez cliquer sur le département et faire défiler pour trouver les cours (dans la section note, il est normalement inscrit le groupe réservé au BES ou au BEALS).

### **Faculté des sciences et Faculté de génie**

Ces deux facultés disciplinaires sont celles des profils mathématiques et sciences et technologies. L'horaire de cours sera normalement visible dans votre dossier étudiant en ligne et votre groupe pour chaque cours sera également précisé à cet endroit. Vous avez tout de même la possibilité de consulter [l'horaire WEB](#) pour la Faculté des sciences. Vous pouvez aussi consulter [l'horaire en ligne](#) pour la Faculté de génie. Il est possible que l'horaire ne soit pas encore disponible au moment de votre confirmation, mais il apparaîtra au courant de l'été.

## **Étape 3 – Confirmation en ligne de vos cours**

Veillez noter que lors de votre première session, vous n'avez aucun choix de cours optionnel à faire. De ce fait, tous les cours figurant à votre dossier sont obligatoires. Vous devez tout de même confirmer ces cours dans votre dossier étudiant en ligne, afin d'y être officiellement inscrit. Une fois que vous aurez fait cette étape, le Bureau de la registraire approuvera automatiquement votre inscription dans les 24 à 48 heures.

### **Date limite pour effectuer cette étape : dimanche le 28 juillet 2024.**

Pour faire la confirmation en ligne de vos cours, le plus simple est de vous connecter (avec votre CIP et votre mot de passe) à votre [Portail étudiant](#) pour ensuite cliquer sur *Liens rapides* dans le menu de gauche. Une fois sur la page, dans la section *Inscription et préchoix de cours*, vous devez cliquer sur *Signer ma fiche d'inscription en ligne*. Votre dossier étudiant apparaît alors à l'écran. Vous devez cliquer sur le bouton *Fiche d'inscription en ligne* et vous assurer que tous les cours correspondent bien à ceux prévus à votre cheminement avant de cliquer sur *Je signe et je confirme*.

Lien direct vers le dossier étudiant (en cas de problème avec le portail) :

[https://www.usherbrooke.ca/helios/lib880/dosetu/menu\\_offert.htm](https://www.usherbrooke.ca/helios/lib880/dosetu/menu_offert.htm).

**NOTE :** Si vous n'avez pas accès à votre dossier étudiant en ligne ou si vous ne voyez aucun cours à confirmer dans votre *Fiche d'inscription en ligne*, merci de nous écrire au secrétariat du programme à [bes.beals.education@usherbrooke.ca](mailto:bes.beals.education@usherbrooke.ca). Si vous avez fait une admission un peu tardive, cela explique probablement le problème d'accessibilité de la plateforme. Nous pourrions sans problème régler le tout à notre retour de vacances en août.

**Important !** Si vous avez des prêts et bourses pour la session d'automne 2024, vous devez absolument respecter la date du 28 juillet pour y avoir accès sans problème. S'il y a un problème avec la confirmation des cours dans votre dossier, assurez-vous de nous contacter rapidement par courriel avec *Prêts et bourses* dans l'objet pour que nous puissions régler la situation avant la date maximale des prêts et bourses. Nous traiterons ces courriels en priorité à notre retour en août.

## Étape 4 – Consultation du calendrier des dates importantes

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>JUILLET - AOÛT</b>						
28 juillet  Limite confirmation inscription en ligne  Limite formulaire renseignements personnels pour stage I	29 juillet	30	31	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26 Début du trimestre  **Accueil BES-BEALS Local A2-1016 13 h à 16 h	27	28 **Info-Stage Local A2-1016 13 h à 16 h	29	30	31

**\*Journées de la rentrée (informations, carte à puce, agenda, etc.) :**

Mardi 26 au jeudi 28 août 2024, consulter régulièrement les mises à jour des consignes et de la marche à suivre sur la page [Ma rentrée](#).

**\*\*Présence obligatoire.**

## Étape 5 – Formulaire de renseignements personnels en prévision du stage I

Le premier stage de votre parcours aura lieu durant votre première session. Vous n'avez aucun choix à faire pour ce stage puisque c'est la personne conseillère pédagogique aux stages qui effectuera le placement des personnes étudiantes.

D'ailleurs, comme spécifié dans le calendrier à l'étape 4, vous aurez une rencontre d'information (Info-Stage) à ce sujet. Veuillez bien noter la date de cette rencontre (28 août), qui est **obligatoire pour toutes les personnes étudiantes**.

En prévision des placements de stage, vous devez remplir dès que possible le *Formulaire de renseignements personnels pour le placement de stage 1*.

\*Vous pouvez remplir le formulaire du BES ou du BEALS, cela n'a pas d'importance, l'information va au même endroit.

**Date limite pour effectuer cette étape : dimanche le 28 juillet 2024.**

[Formulaire de renseignements personnels pour placement de stage \(stage 1\) du BES](#)

[Formulaire de renseignements personnels pour placement de stage \(stage 1\) du BEALS](#)

## Étape 6 – Activités d'intégration

Des activités d'intégration sont organisées au début de votre parcours, dans le but de vous permettre de vous familiariser avec le milieu universitaire et de rencontrer vos collègues pour les prochaines années. La présence à ces activités n'est pas obligatoire.

**Les détails et la procédure pour vous inscrire vous seront communiqués par courriel, dans un envoi distinct, plus tard durant l'été, probablement à notre retour en août.**

## Étape 7 – Autres informations à consulter

Pour cette dernière étape, vous devez simplement lire attentivement les informations contenues dans cette section puisque les réponses à plusieurs questions que vous pourriez vous poser maintenant ou dans les prochaines semaines s'y trouvent.

### Comment et pourquoi joindre le secrétariat du BES-BEALS ?

Votre dossier et votre parcours scolaire relèvent directement du secrétariat du BES-BEALS.

**Votre premier réflexe, dès que vous avez une question ou un problème, devrait être de vous diriger vers nous.** Nous souhaitons être les premiers informés de tout changement ou toute situation en lien avec votre dossier. De cette façon, nous pourrons nous assurer de faire un suivi rapide et ainsi de vous offrir un bon service.

Il arrive souvent que les étudiants contactent le secrétariat des facultés disciplinaires en cas de questions ou de problèmes en lien avec un cours suivi dans cette faculté. Même dans ce genre de situation, c'est le secrétariat du BES-BEALS qui doit être avisé. Advenant le cas où il faudrait parler avec la faculté disciplinaire, il nous fera un plaisir de vous diriger vers la bonne personne.

Voici comment nous contacter :

Bureau A2-2081, notre porte est presque toujours ouverte (télétravail plus fréquent le vendredi).

**Pour le dossier académique**

819 821-8000 ou 1 800 267-8337, poste 62460

[bes.beals.education@usherbrooke.ca](mailto:bes.beals.education@usherbrooke.ca)

**Pour le dossier de stages**

819 821-8000 ou 1 800 267-8337, poste 63429

[stages-bes-beals.edu@usherbrooke.ca](mailto:stages-bes-beals.edu@usherbrooke.ca)

*En cas de besoin, nous vous référerons à la personne conseillère pédagogique aux dossiers académiques ou aux dossiers des stages.*

Nous vous demandons de porter une attention particulière à tous les courriels en provenance de l'une ou l'autre de nos adresses. Nous savons que vous recevez un nombre important de courriels, mais si nous prenons la peine de vous écrire, c'est que nous avons des informations importantes à vous communiquer.

### Quelques ressources Internet importantes

#### Guide de la rentrée

Bien que ce document résume les étapes qui doivent être effectuées avant le début de la session, le [Guide de la rentrée](#), mis au point par le Bureau de la registraire, vous donne plusieurs détails par rapport aux différentes étapes. Il s'agit notamment d'une ressource très pratique pour la création de votre CIP, de votre adresse *usherbrooke.ca* et pour l'accès à votre dossier étudiant.

#### Intranet du Département de pédagogie, section BES-BEALS

À partir du moment où vous aurez confirmé vos cours dans votre dossier étudiant en ligne et que ceux-ci auront été approuvés par le Bureau de la registraire, vous serez officiellement inscrits. Vous aurez donc accès, en vous authentifiant avec votre CIP et votre mot de passe, à [l'intranet du Département de pédagogie](#).

Cette ressource est importante puisque nous y centralisons plusieurs informations nécessaires durant votre parcours. Vous y retrouverez notamment les horaires, les formulaires à remplir (choix de cours lors des sessions à venir, ajout ou retrait de cours, abandon de cours, départ de programme, etc.) et les informations pour l'inscription en début de trimestre.

**Retrait** : abandon d'un cours sans mention au relevé de notes et sans frais à payer.

**Abandon** : abandon d'un cours avec mention AB au relevé de notes et frais à payer.

Toutes ces demandes doivent passer par le secrétariat du BES-BEALS. Les dates limites pour les cours du BES-BEALS se trouvent sur vos plans de cours, alors que les dates limites pour les facultés disciplinaires sont normalement le **15 septembre** (retrait) et le **15 novembre** (abandon).

Pour votre première session, vous recevez ce document puisque vous n'avez pas encore accès à l'intranet, mais à partir des prochaines sessions, vous recevrez un courriel avec un lien vers l'intranet pour avoir accès aux consignes pour l'inscription.

Veillez noter que l'intranet du Département de pédagogie contient aussi des informations sur les autres programmes de pédagogie (BEP et MQES), mais vous devez uniquement consulter la section sur le BES-BEALS.

### **Portail étudiant** *(ne pas utiliser Internet Explorer)*

Le [Portail étudiant](#) regroupe presque toutes les informations relatives à votre dossier étudiant et à votre parcours scolaire. Vous y retrouvez des liens vers les pages Moodle de chacun de vos cours (si le tout a été créé par le formateur), votre bulletin cumulatif, votre facture, un lien pour avoir accès à vos courriels, un lien pour accéder à certaines sections de votre dossier étudiant (par exemple, un lien vers la page pour confirmer vos cours, etc.).

### **Cheminements**

Chaque profil de nos programmes a un cheminement (BEALS, BES-Français, BES-Sciences humaines et sociales, BES-Mathématiques, BES-Sciences et technologies bien à lui, qui détermine la séquence des cours qui devront être suivis durant les quatre années du programme. Il est important de vous baser sur ce cheminement pour vous assurer que les cours à votre dossier sont les bons. Ce cheminement vous permettra de vous assurer que la séquence de cours (obligatoires et optionnels) est bien respectée, afin que vous puissiez diplômé au terme de votre parcours. Il est de votre responsabilité de vous assurer du bon déroulement de votre cheminement et de nous aviser en cas d'anomalies ou de questionnements.

Les cheminements, que vous avez probablement déjà consultés, se trouvent sur le site de la Faculté d'éducation, dans la section [BES](#) ou dans la section [BEALS](#).

### **Reconnaissance d'acquis**

Les **transferts de crédits** s'appliquent aux activités pédagogiques de l'Université de Sherbrooke, déjà réussies dans le cadre d'un autre programme, avec le même sigle que l'activité du BES-BEALS.

Les **équivalences** s'appliquent aux activités pédagogiques réussies dans une autre université ou aux activités pédagogiques équivalentes réussies dans un autre programme de l'Université de Sherbrooke, mais portant un sigle différent de l'activité du BES-BEALS. En sciences et technologies, certaines activités du DEC techniques peuvent être reconnues.

Dans tous les cas, les demandes devront être évaluées par le secrétariat du BES-BEALS. Vous devrez donc écrire à [bes.beals.education@usherbrooke.ca](mailto:bes.beals.education@usherbrooke.ca) pour faire votre demande et avoir plus d'instructions. Vous pouvez aussi aller remplir le formulaire de [Transfert d'activités réussies dans un autre programme de l'UdeS](#) sur l'intranet du Département de pédagogie.

Pour les personnes de 1<sup>re</sup> année, nous devons attendre au 15 septembre pour pouvoir mettre les transferts et les équivalences dans votre dossier. Si votre demande est acceptée, nous pourrions retirer les cours qui sont déjà faits de votre dossier avant la date du 15 septembre. Nous vous invitons à confirmer tous les cours à votre dossier, même ceux qui sont déjà faits. Le secrétariat pourra quand même les retirer sans problème à la suite de votre demande de reconnaissance d'acquis.

### **Étudiants en situation de handicap, trouble d'apprentissage, TDAH ou autres**

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement lors de vos examens, vous devez [prendre rendez-vous](#) pour faire une demande officielle auprès du Programme d'intégration **le plus tôt possible**. Vous avez besoin de votre diagnostic pour le rendez-vous. Votre demande sera analysée



et les mesures déterminées seront communiquées aux facultés dans lesquelles vous suivez des cours, ainsi qu'à certains services qui doivent être au courant.

Le secrétariat du BES-BEALS gère les mesures des cours et examens suivis à la Faculté d'éducation, alors que les autres facultés gèrent les mesures pour les cours et examens sous leur responsabilité.

À chaque début de trimestre, vous devez vous assurer d'informer le secrétariat si vous ne voulez pas vous prévaloir de vos mesures adaptatives pour certains examens, afin d'éviter que des mesures soient inutilement mises en place. Vous devez également faire des suivis avec le Programme d'intégration en cas de changement à faire en lien avec vos mesures.

### Tests de langues

Pour toutes questions par rapport au TECFÉE ou au TELT, et pour connaître les dates de passation, vous devez vous référer à l'intranet du site [Langue et culture en éducation](#) sous la section BES-BEALS. Vous devez vous connecter avec votre CIP et votre mot de passe. Vous recevrez des communications au sujet de ces tests quand le moment sera venu.

**TECFÉE** – Test de français : Pour toutes les personnes futures enseignantes (BES-BEALS). Il doit être réussi avant la 3<sup>e</sup> année du programme.

Vous aurez plus d'information au sujet de ce test lors de la rencontre d'accueil.

**TELT** – Test d'anglais : Pour toutes les personnes futures enseignantes d'anglais langue seconde (BEALS). Il doit être réussi avant la 3<sup>e</sup> année du programme.

Un autre test existe pour les personnes qui n'ont pas fait l'épreuve uniforme de français au cégep. Ce test est le **TIF** (Test institutionnel de français) et l'Université de Sherbrooke vous convoquera si vous avez besoin de le faire. Advenant un échec à ce test, vous devrez suivre un ou plusieurs cours de français pour que l'exigence de la langue soit considérée comme atteinte. Si vous recevez une lettre à cet effet, vous devrez communiquer avec notre secrétariat pour nous faire parvenir la lettre et pour l'inscription aux cours spécifiés.

### Livres et matériel requis pour la rentrée

Les listes de matériel spécifiques à chaque cours vous seront fournies lors des premières séances de vos cours. Les achats se font sur le Campus principal, à la Coopsco ou à la Photadmne.

### Cases vestimentaires

La réservation se fera à partir du 19 août 2024 en personne au secrétariat général de la Faculté d'éducation.

Local : A2-1008

Heures d'ouverture : du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h, puis le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Coût : 6 \$ par trimestre

Il faut prévoir la monnaie exacte et avoir votre CIP.

## Aide-mémoire

**À compléter après avoir fait les différentes étapes et lu le document jusqu'à la fin.**

Assurez-vous, avec l'aide-mémoire ci-dessous, que toutes les étapes nécessaires pour faire votre inscription et pour avoir l'information par rapport à la rentrée sont réalisées.

- Créer votre CIP;
- Créer votre adresse usherbrooke.ca;
- Accéder à votre dossier étudiant;
- Consulter votre horaire de cours de la Faculté d'éducation dans votre calendrier Outlook;
- Consulter l'horaire de cours dans votre faculté disciplinaire;
- Confirmer en ligne vos cours (bouton *Je signe et je confirme*);
- Consulter le calendrier des dates importantes (à mettre à votre agenda);
- Remplir le formulaire de renseignements personnels en prévision du stage I;
- Procéder à l'inscription aux activités d'intégration en août (s'il y a lieu);
- Savoir comment joindre le secrétariat du BES-BEALS;
- Consulter l'Intranet du département;
- Consulter votre portail étudiant;
- Consulter le cheminement de votre profil;
- Prendre connaissance des autres informations importantes (reconnaissance d'acquis, transfert de crédits, étudiant avec handicap ou trouble d'apprentissage, tests de langue, matériel scolaire et case vestimentaire).

Encore une fois, bienvenue au BES ou au BEALS. 😊